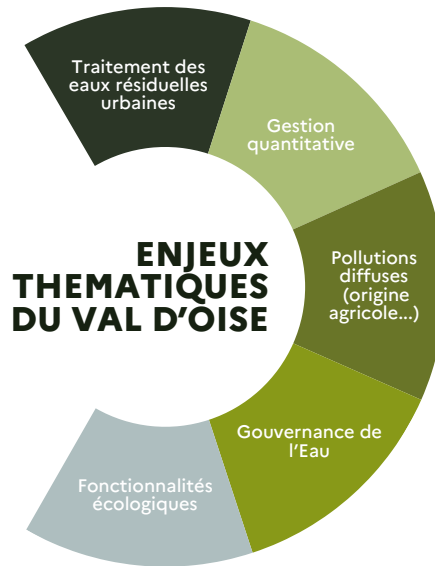


ACTIONS-PHARES DU PLAN D'ACTION OPERATIONNEL TERRITORIALISÉ* 2022-2027

signé le 30 novembre 2023
par le préfet du Val-d'Oise



UNITÉ HYDROGRAPHIQUE	CONFLUENCES OISE	CROULT-MORÉE	SEINE MANTOISE	EPTÉ	OISE-ESCHES
ACTIONS MAJEURES AGRICULTURE	Mise en œuvre programme action AAC de Santeuil et Chars Limitation des apports diffus Mise en place des pratiques pérennes	Finalisation du programme d'action AAC d'Ezanville	Mise en œuvre programme action AAC d'Avernes, Sagy et Seraincourt Elaboration programme action AAC de Vétheuil et Seraincourt	Mise en œuvre programme action AAC d'Ambleville, St-Clair-sur-Epte et St Gervais Limitation des apports diffus Mise en place des pratiques pérennes	Mise en œuvre programme action AAC d'Asnières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise et Bruyères-sur-Oise Limitation des apports diffus
ASSAINISSEMENT	STEU Création à Chauvry Amélioration traitements Maffliers et Belloy Réhabilitation Brignancourt	STEU Extension Bonneuil-en France	STEU Amélioration traitement d'Avernes et Cléry-en-Vexin Reconstruction - Vigny-Longuesse Réseau Création Raccordement à Vétheuil	SDA Révision de Magny-en-Vexin, St Clair-sur-Epte et Chaussy	
GOVERNANCE		SAGE - CEVM Création structure porteuse Intégration du volet quantitatif		Gestion concertée Adhésion ou fusion du SIABVAM avec le SMBE	
MILIEUX AQUATIQUES	Renaturation Ysieux, ru du vieux moutiers, Viosne et ruisseau d'Arnoye Continuité écologique Brèche 1 et 2 amont Santeuil dans la digue du bief Moulin de Noisemont	Renaturation Réouverture Petit Rosne	Renaturation Ru de la vallée du roi, Aubette de Meulan Zones humides Etude marais de Sagy, ENS	Continuité écologique Moulin de Fayel	Renaturation Esches

* attention le PAOT contient de nombreuses actions qui n'apparaissent pas dans cette infographie